



# DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU MERCREDI 23 FEVRIER 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 23 Février 2022, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni salle Danielle Mitterrand, rue Albert DERBECOURT sous la présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, en suite de la convocation qui lui avait été régulièrement faite.

Nombres des membres en exercice : 19

Cette réunion du Conseil Municipal a été organisée en application de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire relatives à la continuité institutionnelle et aux dispositions dérogatoires pour les collectivités territoriales et de leurs groupements pendant la crise sanitaire.

**Etaient présents** : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr TURPIN Franck, Mme LAURENT Anne, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mme RICHARD Brigitte, Mr HEIRMAN Lucas, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves.

**Etaient absents** : Mme DAMBREVILLE Florence ayant donné procuration à Mr HULOT Alexandre, Mme PETIT Huguette ayant donné procuration à Mme CAUET Murielle, Mr LAPÔTRE Martial ayant donné procuration à MR PETIT Yves, Mme GOMES Manuella ayant donné procuration à MR PETIT Yves, Mme COUSIN Jeanne-Marie.

### **1-Secrétaire de séance :**

Monsieur le Maire propose que Arnould THILLIEZ soit désigné Secrétaire de séance.  
Vote à l'unanimité

### **2-Approbation du Compte-Rendu de la réunion de conseil du 14 janvier 2022**

Le procès-verbal du conseil municipal du 14 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.

### **3- Vente de l'immeuble situé au 2 et 2bis rue du château d'eau**

Monsieur le Maire indique qu'une proposition d'achat à hauteur de 60 000 € net vendeur a été présentée par Monsieur HAULTCOEUR Jean-François et Madame PAPEGAEY Danièle domiciliés 1 rue du 8 Mai 1945, 62810 LIENCOURT, sur l'immeuble situé au 2 et 2bis rue du château d'eau (parcelle AB 166 d'une superficie de 194 m<sup>2</sup>).

Il rappelle qu'une précédente offre d'achat avait déjà été validée mais n'avait pu aboutir.

Monsieur Yves PETIT demande s'il était nécessaire de devoir reprendre une délibération.

Monsieur le Maire précise qu'une nouvelle délibération précisant les coordonnées des nouveaux acheteurs et le prix d'achat était demandé par le notaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à **l'unanimité** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente pour un montant de 60 000 € net vendeur et tout autre document utile à la réalisation de cette vente.

#### **4-Avis du Conseil Municipal sur l'implantation de la nouvelle déchetterie**

Le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV) souhaite implanter une nouvelle déchetterie à Avesnes-le-Comte sur un terrain d'une surface de 16864 m<sup>2</sup>, situé au 1050bis Avenue François Mitterrand (parcelles ZB 96, ZB97 et ZB 98 classées UEc).

Cette installation sera plus moderne et plus grande que la déchetterie actuelle.

Monsieur le Maire précise que le registre ouvert en mairie concernant l'enquête publique réalisée du 6 décembre 2021 au 7 janvier 2022 inclus n'a amené aucune remarque ou commentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet à **l'unanimité** un avis favorable à l'implantation de cette nouvelle déchetterie située Avenue François Mitterrand.

#### **5- Attribution des lots relatifs aux travaux de rénovation et de réhabilitation du foyer Léo Lagrange**

Monsieur le Maire rappelle le projet de de rénovation énergétique et de réhabilitation du foyer Léo Lagrange.

Il précise qu'à ce jour le montant total de subventions obtenues s'élève à 650 000 €.

Une consultation composée de 7 lots a été lancée :

- Lot n°01 : Gros-œuvre étendu
- Lot n°02 : Charpente bois – étanchéité et couverture
- Lot n°03 : Ravalement
- Lot n°04 : Menuiseries extérieures
- Lot n°05 : Second œuvre
- Lot N°6 : Electricité, CFA, CFO, SSI
- Lot N°7 : Chauffage, Ventilation, Climatisation, Plomberie, Sanitaire

Une 1ère publication du marché s'est déroulée du 26 Novembre au 21 Décembre 2021. Seuls les lots 6 et 7 ont fait l'objet d'offres.

Une seconde publication a été réalisée du 6 Janvier au 4 Février 2022 et a permis de recueillir des offres pour les lots 1, 3, 4 et 5. Le lot N°2 n'a fait l'objet d'aucune offre

Au total, 14 entreprises ont déposé une proposition.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis le 21 Février 2022, ont pris connaissance de l'analyse des candidatures remises.

Monsieur Alexandre HULOT détaille ensuite les modalités d'analyse des offres et l'avis rendu par la Commission d'Appel d'Offres.

L'ensemble des lots a été analysé selon les critères suivants :

- 50 points sur le prix
- 50 points sur la valeur technique

Suite à cette analyse, la Commission d'Appel d'Offres a établi le classement pour les 6 lots fructueux et a proposé de retenir les entreprises suivantes :

- **Pour le lot N°1 : Gros-œuvre étendu :**

SPIE BATIGNOLLES NORD

Parc Tertiaire Rivéo

300 rue de Lille

59520 Marquette-lez-Lille

Montant HT de l'offre : 315 000 € (378 000 € TTC)

- **Pour le lot N°3 : Ravalement**

LES FACADIERS PICARDS

ZAC Blanche Tache

100 rue Emile Zola

80450 CAMON

Montant HT de l'offre : 16 918 € (20 301,60 € TTC)

- **Pour le lot N°4 : Menuiseries Extérieures**

IZEL ALU

6 rue Jean Bilot

62690 IZEL LEZ HAMEAU

Montant HT : 66 784,49 € (80 141,39 € TTC)

- **Pour le lot N°5 : Second Œuvre**

AA Aménagement

ZI de l'Alouette

Rue des jolis champs

62800 LIEVIN

Montant HT : 138 000 € (165 600 € TTC)

- **Pour le lot N°6 : Electricité, CFA, CFO, SSI**

SARL DAINVILLE ELECTRICITE

17 Rue Jean Moulin

62000 DAINVILLE

Montant HT : 41 251,69 € (49 502,03 € TTC)

- **Pour le lot N°7 : Chauffage, Ventilation Climatisation, Plomberie, Sanitaire**

SARL BONNEL

540 rue de Cauchy

62129 ECQUES

Montant HT : 127 964,66 € (153 557,59 € TTC)

Pour le lot N°2, la Commission d'Appel d'Offres a proposé de relancer une consultation.

Le montant total des lots attribués s'élève à 705 918,84 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'**unanimité** d'attribuer les différents lots conformément à l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres repris ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de cette consultation et à signer et exécuter les avenants et documents relatifs à ce marché

De plus, suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, le Conseil Municipal autorise à l'**unanimité** Monsieur le Maire à relancer une nouvelle consultation concernant les travaux relatifs à la charpente, la couverture et l'étanchéité.

### **Liste des décisions prises par Monsieur le Maire au mercredi 23 février 2022 dans le cadre de sa délégation générale en date du 06 novembre 2020**

#### **Location de biens communaux**

---

- Location à Monsieur QUIDE Claude, résidant 53 rue des prés, d'un garage situé sous la cantine de l'école primaire pour un loyer mensuel de 50 €.

#### **Adhésion**

---

- Renouvellement de l'adhésion auprès de l'association Droit de cité pour un montant annuel de 1 667,70 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h56